

Indice genevois des prix de la construction + 1,7 % entre avril et octobre 2004

L'indice genevois des prix de la construction augmente de 1,7 % entre avril et octobre 2004, contre 1,3 % au cours des six mois précédents. En rythme annuel, il progresse de 3,0 %; cette augmentation est plus forte que celle enregistrée lors du précédent relevé (+ 1,3 %).

Le renforcement de la hausse des prix de la construction s'explique notamment par la forte majoration des prix de l'acier. Notons tout de même qu'en comparaison semestrielle, une partie non négligeable (43 %) des positions détaillées entrant dans le calcul de l'indice s'inscrivent en retrait.

Dans le secteur du *bâtiment*, le renchérissement (+ 1,7 % entre avril et octobre 2004; + 2,4 % en un an) s'accélère pour tous les types d'opérations de construction. Le renforcement le plus prononcé concerne la construction d'immeubles d'habitation de plusieurs logements (+ 2,3 %; + 2,8 % en un an).

Dans le *génie civil*, les prix sont aussi orientés à la hausse (+ 1,8 % entre avril et octobre 2004; + 5,2 % en un an). Toutefois, l'indice de la construction de routes montre un léger recul en rythme semestriel (- 0,4 %; + 3,6 % en un an), en raison d'un effet de base dû à l'augmentation marquée observée lors du précédent relevé (+ 4,0 % entre octobre 2003 et avril 2004).

La hausse sensible des prix de l'acier a un impact non négligeable sur l'évolution globale des prix dans la construction. Si, par hypothèse, les prix de l'acier étaient demeurés stables entre avril et octobre 2004, l'indice général n'aurait mécaniquement progressé que de 0,8 % en six mois (au lieu de 1,7 %), l'indice du bâtiment de 1,0 % (au lieu de 1,7 %) et celui du génie civil de 0,4 % (au lieu de 1,8 %).

Indice genevois des prix de la construction (avril 2003 = 100)

Chiffres en avril et en octobre (1)		Canton de Genève					
Catégorie de frais de construction (2)		Pondération, en %	Indice			Variation semestrielle, en %	Variation annuelle, en %
N° CFC	Poste de dépenses		Oct. 2003	Avril 2004	Oct. 2004		
	Indice général	100	100,1	101,3	103,1	1,7	3,0
	Indice bâtiment	76	100,5	101,1	102,9	1,7	2,4
1, 2, 4, 5	Construction d'immeubles administratifs	11	100,7	101,6	103,0	1,4	2,3
1, 2, 4, 5	Construction d'immeubles d'habitation de plusieurs logements	38	100,1	100,6	102,9	2,3	2,8
1, 2, 4, 5	Construction d'immeubles d'habitation en bois de plusieurs logements (3)	-	100,4	102,4	104,7	2,3	4,3
2, 4	Rénovation d'immeubles d'habitation de plusieurs logements	27	100,9	101,7	102,7	1,0	1,8
	Indice génie civil	24	98,7	102,0	103,9	1,8	5,2
1, 4	Construction de routes	12	97,9	101,8	101,4	- 0,4	3,6
1, 4	Construction de passages inférieurs en béton armé	12	99,6	102,2	106,4	4,1	6,8

(1) TVA comprise.

(2) Catégorie de frais de construction (CFC), selon le code de frais de construction du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB).

(3) Ce type de construction n'est pas intégré dans le calcul de l'indice «bâtiment» ni dans le calcul de l'indice «général».

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Indice des prix de la construction